



Bruxelles, le 6 novembre 2020
(OR. en)

12479/20

ECOFIN 983
UEM 354
SOC 654
EMPL 476
COMPET 529
ENV 675
EDUC 385
RECH 429
ENER 401
JAI 886

RÉSULTATS DES TRAVAUX

Origine:	Secrétariat général du Conseil
en date du:	6 novembre 2020
Destinataire:	délégations
N° doc. préc.:	12264/20
Objet:	Conclusions du Conseil sur le rapport spécial n° 16/2020 de la Cour des comptes européenne intitulé: "Semestre européen: les recommandations par pays abordent des problématiques importantes, mais leur mise en œuvre laisse à désirer"

Les délégations trouveront ci-joint les conclusions du Conseil sur le rapport spécial n° 16/2020 de la Cour des comptes européenne intitulé "Semestre européen: les recommandations par pays abordent des problématiques importantes, mais leur mise en œuvre laisse à désirer", approuvé par procédure écrite le 6 novembre 2020.

Rapport spécial n° 16/2020 de la Cour des comptes européenne intitulé "Semestre européen: les recommandations par pays abordent des problématiques importantes, mais leur mise en œuvre laisse à désirer"

CONCLUSIONS DU CONSEIL

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE:

1. ACCUEILLE AVEC INTÉRÊT le rapport spécial n°16/2020 de la Cour des comptes européenne intitulé "Semestre européen: les recommandations par pays abordent des problématiques importantes, mais leur mise en œuvre laisse à désirer";
2. SOULIGNE que le Semestre européen fournit un cadre essentiel à la coordination des politiques économiques, budgétaires et de l'emploi; SE FÉLICITE que le rapport spécial reconnaisse que l'examen annuel de la croissance de 2020 montre une réorientation de la stratégie de l'Union vers une croissance durable, y compris en ce qui concerne les objectifs de développement durable des Nations unies et le pacte vert pour l'Europe; MET EN ÉVIDENCE l'importance que revêt une transition écologique et numérique fluide; SOULIGNE qu'une coordination efficace des politiques économiques revêt d'autant plus d'importance dans le contexte de la pandémie actuelle de COVID-19 et est essentielle à une relance en temps utile, au renforcement de la résilience économique et sociale des économies de l'UE, à l'amélioration de la durabilité et au bon fonctionnement du marché unique;
3. INSISTE sur la contribution précieuse que le rapport apporte à l'état des lieux du Semestre européen et au recensement des domaines susceptibles d'amélioration alors que la décennie couverte par la stratégie Europe 2020 touche à sa fin;

4. SE FÉLICITE de l'approche globale selon laquelle le rapport réunit les enseignements tirés des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020 ainsi que de la formulation, de la mise en œuvre et du suivi des recommandations par pays, et complète les précédents rapports de la Cour des comptes européenne sur le pacte de stabilité et de croissance et la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques¹; dans ce contexte, RAPPELLE les conclusions du Conseil sur les deux rapports précédents²;
5. NOTE que les travaux d'audit se sont achevés avant la flambée de COVID-19 et que le rapport ne tient donc pas compte des changements de l'environnement économique ou des changements apportés au niveau des politiques pour faire face à la pandémie; CONVIENT que les constatations exposées dans le rapport restent pertinentes dans le contexte économique et politique modifié, alors que certaines des conclusions du rapport sont, du fait de ces changements, moins applicables à la nouvelle réalité;
6. PREND ACTE de la constatation selon laquelle six des huit objectifs de la stratégie Europe 2020 ont probablement été atteints, ce qui ne sera pas le cas de ceux liés à la lutte contre la pauvreté et à la recherche et développement. La réalisation des objectifs en matière de recherche et développement demeure très importante pour améliorer la productivité et la compétitivité des économies de l'UE au niveau mondial. Les actions visant à réduire la pauvreté et l'exclusion sociale sont encore plus pertinentes compte tenu de la crise actuelle et de la nécessité d'améliorer la résilience économique et sociale des États membres;
7. SOUSCRIT à la constatation figurant dans le rapport selon laquelle la mise en œuvre des recommandations par pays a été insuffisante et devrait être renforcée; EST CONSCIENT de la nécessité d'assurer un suivi continu de la mise en œuvre des recommandations; SOULIGNE que l'adhésion des États membres est essentielle pour garantir le succès des réformes et DEMANDE une transparence accrue et un dialogue stratégique ouvert entre la Commission et les États membres en ce qui concerne le recensement des principaux défis en matière de réformes et d'investissements;

¹ Rapport spécial n° 3/2018 de la Cour des comptes européenne intitulé "Audit de la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques (PDM)" et rapport spécial n° 18/2018 de la Cour des comptes européenne intitulé "L'objectif premier du volet préventif du pacte de stabilité et de croissance est-il atteint?".

² Conclusions du Conseil du 13 mars 2018 sur le rapport spécial n° 3/2018 de la Cour des comptes européenne intitulé "Audit de la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques (PDM)" (document du Conseil 6680/18) et conclusions du Conseil du 4 décembre 2018 sur le rapport spécial n° 18/2018 de la Cour des comptes européenne intitulé "L'objectif premier du volet préventif du pacte de stabilité et de croissance est-il atteint?" (document du Conseil 15158/18).

8. PREND NOTE de la constatation exposée dans le rapport selon laquelle, souvent, les programmes nationaux de réforme ne détaillent pas le contenu précis des mesures envisagées par les autorités; SOULIGNE que les programmes nationaux de réforme sont un outil stratégique national, élaboré en consultation avec les parties prenantes nationales et adapté aux besoins nationaux; ADMET que, dans le cadre du dialogue permanent avec la Commission et de la surveillance multilatérale des politiques économiques, des informations supplémentaires pourraient être fournies, selon les besoins; SOULIGNE que de nouvelles orientations et une rationalisation concernant les programmes renforceraient leur transparence et leur comparabilité, tout en évitant une charge administrative excessive;
9. EST CONSCIENT qu'il est possible de mieux utiliser les fonds disponibles de l'UE pour soutenir la mise en œuvre des réformes; FAIT OBSERVER que la facilité pour la reprise et la résilience recèle un potentiel important pour stimuler les réformes et les investissements;
10. conformément aux constatations exposées dans le rapport, INVITE la Commission à continuer d'expliquer, dans les considérants des recommandations, les raisons qui sous-tendent son choix des priorités en matière de réformes et d'investissements; MET EN AVANT qu'il est nécessaire de fixer des objectifs clairs, notamment pour améliorer la traçabilité et la cohérence entre les différents ensembles d'objectifs dans le cadre du Semestre européen; SOULIGNE que les recommandations offrent la souplesse nécessaire aux États membres pour répondre aux besoins de réforme;
11. NOTE qu'un grand nombre des réformes structurelles, y compris les réformes des retraites et de la fiscalité, sont complexes, qu'il faut des années pour les mettre en œuvre et qu'elles supposent des mesures dans un certain nombre de domaines connexes et des consultations avec de nombreuses parties prenantes; DEMANDE par conséquent une révision des perspectives à moyen terme dans les recommandations par pays, afin qu'elles tiennent compte de ce qui précède tout en préservant la dynamique, y compris par un suivi continu;
12. EST CONSCIENT que, dans le cycle 2021, le Semestre européen sera adapté à la mise en œuvre de la facilité pour la reprise et la résilience, ce qui modifiera temporairement la forme du processus du Semestre européen par rapport aux recommandations de la Cour des comptes; INVITE toutes les parties prenantes à saisir l'occasion exceptionnelle qu'offre la facilité pour la reprise et la résilience pour stimuler les investissements et la mise en œuvre des réformes, et à assurer un processus de coordination des politiques allégé et cohérent qui permette de suivre efficacement les progrès accomplis dans tous les domaines relevant du Semestre européen.